



CAMPAGNE PROVINCIALE VILLES ET MUNICIPALITÉS CONTRE LE RADON 2022-2023

QU'EST-CE QUE LE RADON?

Le radon est un gaz radioactif qui provient du sol et qui tue près de 1 000 Québécois chaque année, affectés par un cancer du poumon. Depuis les quinze dernières années, l'Association pulmonaire du Québec cumule les résultats de mesure de radon effectuée par des dizaines de milliers de Québécois. La compilation récente de ces données permet d'affirmer que 17 % des demeures québécoises mesurées dépassent la directive nationale sur le radon, soit 200 Bq/m³ d'air, exposant leurs habitants à des risques de développer un cancer du poumon. Le radon est la principale cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs et il augmente considérablement le risque de cancer du poumon chez les fumeurs.

COMMENT LE RADON S'INFILTRE-T-IL DANS VOTRE MAISON?

Le radon pénètre dans tous les bâtiments qui sont en contact avec le sol et peut se déplacer dans tout le bâtiment, y compris les étages supérieurs et ce, peu importe l'âge de votre maison.

Le radon s'infiltré de différentes façons :

- Les fissures des murs de fondation
- Les joints de construction
- Les ouvertures autour des conduits d'évacuation

QUAND DOIT-ON S'INQUIÉTER DE LA CONCENTRATION DE RADON DANS VOTRE MAISON?

Santé Canada recommande de prendre des mesures correctives dans le but de diminuer la concentration de radon lorsque celle-ci est supérieure à 200Bq/m³ d'air dans votre maison. Il n'existe pas de niveau de concentration sans risque, même si les risques pour la santé sont faibles sous les 200Bq/m³.

COMMENT MESURE-T-ON LA CONCENTRATION DE RADON : LE DÉPISTAGE FACILE

La façon de mesurer la concentration de radon dans l'air de votre maison est d'y placer un dosimètre (appareil servant à détecter le radon).

Le dépistage du radon est facile. Santé Canada recommande de procéder à une mesure du radon pendant 91 jours ou plus. Il est préférable de procéder au test au cours de la saison de chauffage (entre octobre et avril), puisque c'est généralement à ce moment-là que les concentrations de radon sont les plus élevées.

La Municipalité dispose de quelques trousse de détecteur de radon. Elles sont vendues au coût de 25 \$ chacune. Pour vous les procurer, contactez la Municipalité au 819 278-3384 poste 221 ou à reception@municipalitenominque.qc.ca À noter : Les trousse sont réservées pour les résidences ayant un sous-sol.

LIENS UTILES, INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET DOCUMENTATIONS

- Association pulmonaire du Québec : poumonquebec.ca/sante-pulmonaire/environnement/radon
poumonquebec.ca/wp-content/uploads/2020/11/radon-depliant2020-FR.pdf
- Webinaire informatif sur le radon disponible à l'adresse suivante : poumonquebec.ca/evenement/webinaire-en-direct-sur-le-radon/
- Gouvernement du Canada : canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-et-risque-pour-sante/radiation/radon.html
- Gouvernement du Québec : quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/radon-domiciliaire/